

REGARDS | 16

sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre

R

Auteurs: Paul Reiff, Nick Hoffmann
Publication périodique | Septembre 2014

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Le STATEC vient de publier les résultats détaillés de son enquête quadriennale sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre sur le Portail des statistiques¹.

Ce « Regards » présente les principaux indicateurs du niveau du coût du travail au Grand-Duché ainsi qu'une analyse approfondie des différentes composantes de ce coût, alors qu'un deuxième « Regards »² mettra ces indicateurs en relation avec ceux des autres pays de l'Union Européenne et de la Grande-Région.

Le coût horaire moyen est de 33.91 euros en 2012, contre 30.96 euros en 2008, ce qui correspond à une croissance moyenne de 2.3% par an.

Dans le secteur des activités financières et d'assurance, il est trois fois plus élevé que dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien et dans l'Horesca.

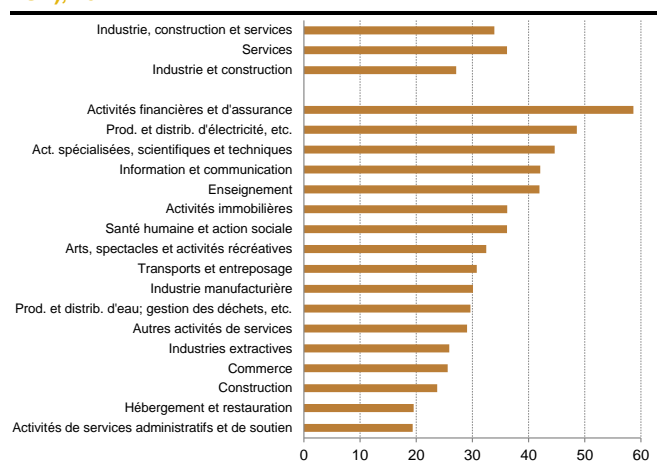
Les salaires et traitements bruts représentent 86% de ce coût, les charges patronales 13%.

La part des rémunérations qui sont versées de manière non régulière (primes de fin d'année, etc.) a reculé par rapport à 2008 et représente encore 9.5%.

En 2012, le coût horaire moyen de la main-d'œuvre s'élève à 33.91 euros à Luxembourg

Ce coût varie fortement selon les différents secteurs d'activité (voir graphique 1 et tableau 1). En général, il est plus élevé dans le secteur tertiaire (36.16 euros) que dans le secteur industriel et la construction (27.10 euros). Le secteur financier et des assurances a le coût horaire le plus élevé (58.66 euros), tandis que les coûts horaires les plus faibles peuvent être trouvés dans l'hébergement et la restauration (19.55 euros) et les activités de services administratifs et de soutien (19.36 euros).

Graphique 1 : Coût horaire moyen par secteur d'activité (en EUR), 2012



Source : STATEC (CMO 2012)

Tableau 1 : Coût annuel moyen par salarié et coût horaire moyen, par secteur d'activité, 2012

	Coût annuel par équivalent temps plein (EUR)	Coût horaire total (EUR)	dont :	
			Coût horaire direct (en %)	Coût horaire indirect (en %)
Activités de services administratifs et de soutien	34 718	19,36	88	12
Hébergement et restauration	34 123	19,55	87	13
Construction	41 660	23,72	85	15
Commerce	45 079	25,58	87	13
Industries extractives	50 494	25,89	88	12
Autres activités de services	50 111	29,03	88	12
Prod. et distrib. d'eau; gestion des déchets, etc.	52 958	29,64	86	14
Industrie manufacturière	52 809	30,10	85	15
Transports et entreposage	56 071	30,76	85	15
Arts, spectacles et activités récréatives	57 105	32,44	87	13
Santé humaine et action sociale	59 416	36,15	88	12
Activités immobilières	64 272	36,18	88	12
Enseignement	72 674	41,93	87	13
Information et communication	75 170	42,05	87	13
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	79 178	44,63	87	13
Prod. et distrib. d'électricité, etc.	85 041	48,59	86	14
Activités financières et d'assurance	102 994	58,66	85	15
Industrie et construction	47 602	27,10	85	15
Services	63 556	36,16	86	14
Industrie, construction et services	59 589	33,91	86	14

Source : STATEC (CMO 2012)

¹ <http://www.statistiques.public.lu/> ; rubrique : Entreprises / Données générales / Coût de la main-d'œuvre

² à paraître dès la disponibilité des résultats auprès d'Eurostat

En 2012, le coût annuel moyen de la main-d'œuvre est de 59 589 euros par salarié. Le coût annuel moyen par salarié le plus élevé est enregistré dans le secteur financier et des assurances avec 102 994 euros.

Salaires et traitements bruts représentent 86% du coût total de la main-d'œuvre

Le coût total se subdivise en coûts directs et coûts indirects (voir tableau 1). Les salaires et les traitements constituent les coûts directs. Ils sont en moyenne de 29.25 euros par heure. Même si les niveaux des salaires divergent fortement selon les activités, la part des salaires et traitements dans le coût de la main-d'œuvre total est à peu près la même partout et tourne autour de la moyenne globale de 86%.

Le coût direct peut être décomposé davantage en :

- rémunération directe, primes et indemnités versées lors de chaque paie ;
- primes et indemnités non versées lors de chaque paie ;
- versements au titre de la formation d'un patrimoine au profit des salariés ;
- rémunérations pour journées non ouvrées ;
- salaires en nature ;
- salaires des apprentis.

La première composante du coût direct est la rémunération directe, les primes et les indemnités versées lors de chaque paie. Il s'agit de tous les paiements en espèces effectués régulièrement lors de chaque paie au

cours de l'année. Cette composante inclut les salaires de base, les rémunérations directes au temps ou à la tâche, les rémunérations pour les heures supplémentaires, le travail de nuit ou du dimanche et des jours fériés ainsi que les primes et indemnités régulières (liées au poste de travail ou aux spécificités individuelles).

En moyenne, cette composante du coût direct est de 22.60 euros par heure, soit une part de 77% du coût direct total (voir tableau 2). Dans les activités financières et d'assurance, la part des rémunérations régulières est seulement de 68%, tandis qu'elle est de 85% dans l'Horesca et dans les activités de services administratifs et de soutien. De manière générale, la part des rémunérations régulières est plus importante dans le secteur de l'industrie et de la construction (81%) que dans le secteur des services (76%).

Les rémunérations non versées lors de chaque paie s'élèvent en moyenne à moins de 10% des rémunérations, mais sont de 16% dans le secteur financier et des assurances

La deuxième composante du coût direct couvre les rémunérations directes, primes et indemnités non versées lors de chaque paie. Sont compris dans cette composante tous les paiements dont les salariés ne bénéficient pas régulièrement à chaque paie (par exemple les primes liées aux performances individuelles ou les primes à périodicité fixe mais non versées lors de chaque paie, comme le 13^e mois p.ex.).

Cette composante représente en moyenne 2.79 euros par heure ou encore une part de 9.5% du coût direct

Tableau 2 : Structure du coût direct (en %), 2012

	Rémunérations directes, primes et indemnités versées lors de chaque paie	Rémunérations directes, primes et indemnités non versées lors de chaque paie	Versements au titre de formation d'un patrimoine au profit des salariés	Rémunération pour journées non ouvrées	Salaires et traitements en nature	Salaires et traitements des apprentis
Hébergement et restauration	84.8	3.0	0.0	10.7	1.1	0.3
Activités de services administratifs et de soutien	84.5	3.4	0.0	10.2	1.8	0.1
Construction	83.4	4.5	0.0	11.1	0.6	0.4
Transports et entreposage	82.2	5.1	0.0	11.8	0.8	0.1
Industries extractives	81.1	7.9	0.0	10.8	0.1	0.1
Arts, spectacles et activités récréatives	80.6	7.5	0.2	11.1	0.4	0.2
Autres activités de services	80.3	7.5	0.0	10.9	0.4	0.9
Santé humaine et action sociale	80.2	8.2	0.1	11.1	0.1	0.3
Activités immobilières	79.9	9.3	0.0	8.7	2.1	0.0
Prod. et distrib. d'eau; gestion des déchets, etc.	79.9	8.4	0.0	11.3	0.2	0.2
Commerce	79.3	7.2	1.5	9.8	1.5	0.6
Industrie manufacturière	79.1	8.6	0.0	11.7	0.5	0.1
Enseignement	79.0	8.0	0.0	11.6	1.1	0.4
Information et communication	77.8	8.8	0.4	10.6	2.4	0.1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	74.3	12.2	0.1	9.8	3.5	0.1
Prod. et distrib. d'électricité, etc.	71.6	15.2	0.0	12.8	0.4	0.0
Activités financières et d'assurance	68.2	15.9	0.2	11.9	3.7	0.0
Industrie et construction	80.8	6.9	0.0	11.5	0.5	0.3
Services	76.1	10.2	0.3	11.0	2.2	0.2
Industrie, construction et services	77.1	9.5	0.2	11.1	1.9	0.2

total. Elle varie entre 3% dans l'Horesca et les services administratifs et de soutien et 16% dans le secteur financier et les assurances. Ces rémunérations irrégulières sont plus élevées dans le secteur tertiaire (10%) que dans le secteur industriel et de la construction (7%).

Les versements au titre de la formation d'un patrimoine au profit des salariés restent négligeables dans la plupart des secteurs et ne représentent que 0.2% du coût direct total en moyenne. Cette composante couvre par exemple les plans d'épargne d'entreprise.

Les rémunérations pour journées non ouvrées (congé et jours fériés légaux, conventionnels, contractuels ou bénévoles) correspondent en moyenne à 11% du coût direct

Cette part varie selon les secteurs d'activité entre 9% (activités immobilières) et 13% (secteur de l'énergie). Elle est la conséquence directe du nombre de jours fériés, de congé de récréation et de congé de maladie³.

Les salaires et traitements en nature peuvent consister en logements de services, voitures de société, repas gratuits, produits de l'entreprise etc. Ils s'élèvent en moyenne à 0.56 euros par heure, respectivement à 1.9% du coût direct. Il y a une différence entre le secteur tertiaire où les salaires et traitements en nature s'élèvent à 2.2% du coût direct et le secteur de l'industrie et de la construction où leur part n'est que de 0.5%.

Les charges sociales patronales représentent 13% du coût total de la main-d'œuvre

Les charges sociales patronales représentent la plus grande partie des coûts indirects (voir tableau 3). Elles sont en moyenne de 4.38 euros par heure, ce qui correspond à une part de 94% du coût indirect ou encore 13% du coût total de la main-d'œuvre.

Le reste des coûts indirects ne correspond donc qu'à environ 1% du coût total. Dans cette catégorie de coûts, on recense notamment les frais de formation (0.30 euros par heure) et d'autres frais, tels que les frais de recrutement et les frais pour vêtements de travail (0.09 euros par heure).

Les subventions s'élèvent à un montant de 0.11 euros par heure, ce qui représente une part de 0.3% dans le coût de la main-d'œuvre. Les secteurs les plus subventionnés sont ceux de la santé humaine et de l'action sociale ainsi que les autres activités de service.

Tableau 3 : Structure du coût indirect (en %), 2012

	Charges sociales patronales	Frais de formation professionnelle	Autres dépenses à charge de l'employeur	Subventions (-)
Transports et entreposages	84.7	13.4	2.0	0.1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	86.1	12.6	2.4	1.1
Prod. et distrib. d'électricité, etc.	88.9	10.0	1.7	0.6
Activités immobilières	92.4	4.3	3.3	0.0
Industrie manufacturière	92.5	6.4	1.6	0.5
Activités financières et d'assurance	92.7	5.7	1.8	0.2
Information et communication	93.9	5.5	1.4	0.8
Prod. et distrib. d'eau; gestion des déchets, etc.	94.0	2.1	4.2	0.3
Commerce	94.1	4.9	2.6	1.5
Hébergement et restauration	95.3	4.2	2.2	1.7
Arts, spectacles et activités récréatives	95.3	4.5	1.8	1.7
Enseignement	95.8	2.4	2.4	0.6
Construction	97.0	2.4	1.6	1.0
Industries extractives	98.4	0.8	1.4	0.6
Activités de services administratifs et de soutien	102.9	3.9	1.3	8.0
Santé humaine et action sociale	109.5	3.7	1.6	14.9
Autres activités de service	114.0	3.7	1.2	18.9
Industrie et construction	94.5	4.6	1.7	0.7
Services	93.9	7.0	1.9	2.8
Industrie, construction et services	94.1	6.5	1.9	2.4

Source : STATEC (CMO 2012)

En moyenne, le coût horaire de la main-d'œuvre a augmenté de 2.3% par an entre 2008 et 2012

L'augmentation du coût horaire a été plus forte dans certains secteurs qui présentent des coûts parmi les plus faibles, comme p.ex. le commerce (5.4% par an) et l'Horesca (4.7% par an), mais aussi la construction (3% par an) (voir tableau 4).

Tableau 4 : Croissance annuelle moyenne des coûts totaux, directs et indirects entre 2008 et 2012 (en %)

	Coût horaire total	Coût horaire direct	Coût horaire indirect
Autres activités de service	5.5	5.8	6.8
Commerce	5.4	5.5	5.1
Hébergement et restauration	4.7	4.7	4.7
Arts, spectacles et activités récréatives	3.3	3.4	2.5
Construction	3.0	2.8	4.2
Transports et entreposages	2.9	3.1	1.6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.8	3.3	0.2
Industries extractives	2.7	3.4	-2.7
Enseignement	2.6	2.6	2.4
Information et communication	2.5	2.5	2.2
Activités financières et d'assurance	2.2	2.1	3.0
Santé humaine et action sociale	1.9	2.3	0.9
Industrie manufacturière	1.7	1.4	3.5
Prod. et distrib. d'eau; gestion des déchets, etc.	1.5	1.6	0.9
Activités de services administratifs et de soutien	1.0	1.4	0.1
Prod. et distrib. d'électricité, etc.	1.0	2.8	-7.1
Activités immobilières	-3.2	-3.0	-4.5
Industrie et construction	1.9	1.8	3.1
Services	2.1	2.2	1.5
Industrie, construction et services	2.3	2.4	2.1

Source : STATEC (CMO 2012)

³ Un « Regards » sur la durée de travail sera publié prochainement.

Par contre, elle est restée faible (1% par an) dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien (au sein duquel figure notamment le secteur du nettoyage). La réduction exceptionnelle observée dans le secteur des activités immobilières est due à des primes extraordinairement hautes versées en 2008 et qui ont disparu en 2012, alors que les salaires réguliers y ont progressé de 2% par an (voir tableau 5).

En moyenne générale, l'augmentation des coûts directs a été plus forte que celle des coûts indirects, mais les situations varient fortement d'un secteur à l'autre.

Tableau 5 : Croissance annuelle moyenne des rémunérations régulières et irrégulières entre 2008 et 2012 (en %)

	Coût horaire direct	Rémunérations directes, primes et indemnités	
		versées lors de chaque paie	non versées lors de chaque paie
Autres activités de service	5.8	6.8	2.0
Commerce	5.5	5.5	2.8
Hébergement et restauration	4.6	5.1	3.1
Arts, spectacles et activités récréatives	3.4	4.6	0.0
Industries extractives	3.4	3.8	3.2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.3	4.3	-1.3
Transports et entreposages	3.2	3.8	-2.9
Prod. et distrib. d'électricité, etc.	2.8	2.8	2.4
Construction	2.8	3.8	-5.4
Enseignement	2.6	3.5	8.2
Information et communication	2.5	3.7	-3.7
Santé humaine et action sociale	2.3	2.6	-0.6
Activités financières et d'assurance	2.1	3.7	-2.5
Prod. et distrib. d'eau; gestion des déchets, etc.	1.6	2.0	1.2
Activités de services administratifs et de soutien	1.4	1.4	-3.4
Industrie manufacturière	1.4	2.1	-3.0
Activités immobilières	-3.0	2.0	-22.4
Industrie et construction	1.8	2.6	-4.0
Services	2.2	3.3	-3.0
Industrie, construction et services	2.4	3.3	-2.7

Source : STATEC (CMO 2012)

La hausse du coût de la main-d'œuvre a été freinée par une diminution des rémunérations non régulières

Au sein des coûts directs (voir tableau 5), on peut constater un mouvement en faveur des rémunérations régulières, versées avec chaque paie. En effet, celles-ci ont augmenté en moyenne de 3.3% par an (entre 1.4% et 6.8% selon les secteurs), alors que les rémunérations, primes et indemnités non versées lors de chaque paie ont diminué en moyenne de 2.7% par an).

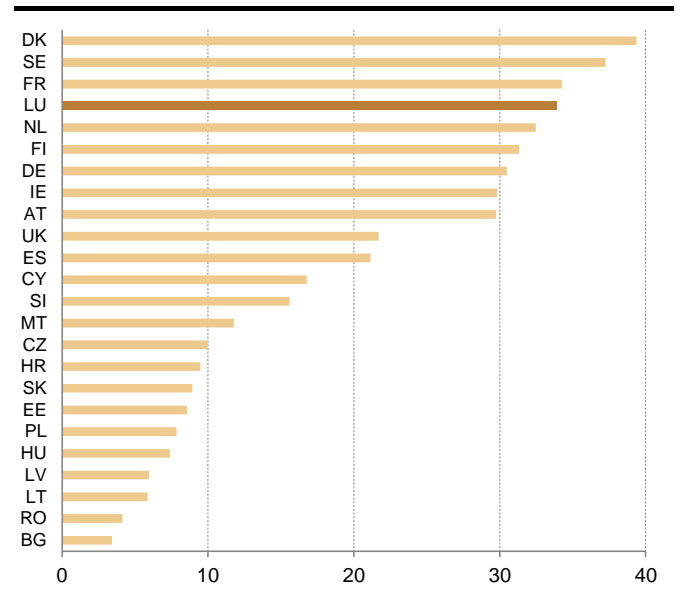
Il en résulte qu'entre 2008 et 2012, la part des rémunérations non régulières a diminué (de 11.7% à 9.5% du coût direct), alors que la part des rémunérations régulières a augmenté (de 74.3% à 77.1% du coût direct).

Le secteur des activités financières et d'assurance est le secteur dans lequel ce mouvement est le plus prononcé. Ainsi, on passe de 64.2% à 68.2% pour les rémunérations régulières et de 19.2% à 15.9% pour les rémunérations non régulières.

Le coût horaire moyen du Grand-Duché se situe parmi les plus élevés de l'Union Européenne

Il n'est en effet dépassé que par ceux de la France (34.25), de la Suède (37.26) et du Danemark (39.36)⁴.

Graphique 2 : Coût horaire moyen (en EUR), UE, 2012



Source : STATEC - Eurostat (CMO 2012)

Une comparaison détaillée du coût de la main-d'œuvre du Grand-Duché et de ses pays voisins sera présentée dans un prochain « Regards ».

⁴ Le chiffre pour la Belgique n'est pas encore disponible au moment de la publication de ce « Regards ». Lors de la précédente enquête en 2008, le coût moyen de la Belgique dépassait toutefois celui du Luxembourg de 6%.

Source : Enquête quadriennale sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre (CMO) 2012 (et 2008).

L'enquête a couvert :

- les entreprises de 10 salariés ou plus
- l'économie privée hors agriculture (secteurs NACE rév2 B-S hors O)

Institut national de la statistique et des études économiques Luxembourg

info@statec.etat.lu

Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135